



Pour garantir l'avenir des retraites, il faut rompre avec les orientations économiques actuelles

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre publique l'actualisation de ses projections à l'horizon 2060.

Ces projections confirment que la situation financière des retraites dépend avant tout de facteurs économiques, et non des évolutions démographiques. C'est ce que la CGT n'a de cesse d'affirmer depuis de nombreuses années.

En même temps, les projections montrent les effets négatifs des réformes réalisées, y compris de celle de 2013. Si, dans les scénarii économiques les plus favorables, le système des retraites deviendrait excédentaire à partir de 2030, cela est réalisé au prix d'un report massif de l'âge moyen de liquidation de la retraite (64 ans à l'horizon 2040), et d'un décrochage des pensions de retraite par rapport aux revenus d'activité, résultant notamment de l'indexation de ces dernières sur les prix, de plus de 20 % dans les scénarii les plus « favorables ».

L'exercice réalisé par le COR montre bien qu'une poursuite durable de la stagnation économique actuelle, à l'instar de ce qu'a connu par exemple le Japon, se traduirait par des difficultés majeures à financer les retraites.

Par ailleurs, on peut être interrogatif sur l'exercice de variante consistant à combiner un taux de chômage massif sur très longue période avec des hypothèses très contrastées de productivité. Un tel taux de chômage massif aurait des conséquences particulièrement délétères sur l'économie dans son ensemble, avec une explosion des besoins de financement de l'assurance chômage et des dispositifs liés à la pauvreté comme le RSA. On peut douter que ceci soit sans conséquences sur la croissance économique à long terme.

En tout, cas les projections du COR montrent à quel point l'enjeu d'autres choix économiques pour le plein emploi et la croissance durable, celui du développement humain durable, sont cruciaux pour garantir l'avenir des retraites.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, la réalisation de l'égalité salariale femmes/hommes, dont des études commandées aux régimes de retraite par la CGT montrent l'impact considérable sur les ressources du système de retraite, permettrait un retour à l'équilibre dès la première moitié des années 2020.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 17 décembre 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr